

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1698

71 – SAÔNE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂLON-SUR-SAÔNE

Ventes et cessions

382 816 528 RCS Chalon-sur-Saône.

CODEXCO.

Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée.

Capital : 350937,64 EUR.

Adresse : 31, Rue Denon, Résidence Vivant Denon, 71100 Chalon-sur-Saône.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : CODEXCO Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 350 937,64 euros Siège social : Résidence Vivant Denon, 31 rue Denon 71100 CHALON SUR SAONE 382 816 528 RCS CHALON SUR SAONE ET CORGECO DIAZ ET ASSOCIES CABINET D'ORGANISATION DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 100 000 euros Siège social : 995 AVENUE DE L EUROPE 71200 LE CREUSOT 323 192 591 RCS CHALON SUR SAONE AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PARIS du 26 avril 2024, La société CODEXCO, société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 350 937,64 euros, dont le siège social est Résidence Vivant Denon 31 rue Denon 71100 CHALON-SUR-SAONE, immatriculée sous le numéro 382 816 528 RCS CHALON SUR SAONE, et la société CORGECO DIAZ ET ASSOCIES CABINET D'ORGANISATION DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE, société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 100 000 euros, dont le siège social est 995 Avenue de l'Europe 71200 LE CREUSOT, immatriculée sous le numéro 323 192 591 RCS CHALON SUR SAONE, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société CODEXCO par la société CORGECO DIAZ ET ASSOCIES CABINET D'ORGANISATION DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE, ci-après « CORGECO ». La société CODEXCO ferait apport à la société CORGECO de la totalité de son actif, soit 1 074 972,13 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 601 483,65 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 473 488,48 euros. La société CORGECO détenant la totalité des 23 020 actions composant le capital social de la société CODEXCO, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de CODEXCO détenues par CORGECO un boni de fusion de 47 255,55 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er novembre 2023, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société CODEXCO depuis le 1er novembre 2023 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société CORGECO. La fusion sera réalisée à l'issue du délai d'opposition des créanciers. La société CODEXCO sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de

commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE au nom des deux sociétés le 29 mai 2024 pour être annexé au registre du commerce et des sociétés. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent..

